

Strasbourg, 01/03/07

CAHDI (2007) Inf 1

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC  
(CAHDI)**

**33<sup>e</sup> réunion  
Strasbourg, 22-23 mars 2007**

**DEVELOPPEMENTS CONCERNANT LA SERIE DES TRAITES EUROPEENS DEPUIS LA  
32<sup>E</sup> REUNION DU CAHDI (13-14 SEPTEMBRE 2006)**

(Extrait du site [conventions.coe.int](http://conventions.coe.int) - par ordre chronologique inverse)

**21 février 2007**

Les **Pays-Bas** ont accepté la Convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales (STE n° 124).

La **Roumanie** a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

**9 février 2007**

L'**Andorre** a ratifié l'Accord sur le transfert des corps des personnes décédées (STE n° 80).

**8 février 2007**

**Moldova** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186).

L'**Allemagne**:

. a dénoncé la Convention européenne sur la protection des animaux en transport international (STE n° 65), et

. a ratifié la Convention européenne sur la protection des animaux en transport international (révisée) (STE n° 193).

**6 février 2007**

L'**Albanie** a ratifié:

. le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187),

. la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196),

. la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197), et

. la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198).

## 2 février 2007

Les **Pays-Bas** ont signé le Protocole d'amendement à la Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (STE n° 145).

## 29 janvier 2007

La **Moldova** a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention des cas d'apatridie en relation avec la succession d'Etats (STCE n° 200).

La **Slovaquie** a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

L'**Islande** a ratifié la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

## 23 janvier 2007

La **Moldova** a ratifié la Convention européenne sur la transmission des procédures répressives (STE n° 73).

Le **Luxembourg** a ratifié:

- . la Convention européenne sur la promotion d'un service volontaire transnational à long terme pour les jeunes (STE n° 175),
- . le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181).

## 17 janvier 2007

La **France** a approuvé la Charte européenne de l'autonomie locale (STE n° 122).

## 16 janvier 2007

Le **Portugal** a ratifié le Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182).

## 11 janvier 2007

Le **Portugal** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181).

## 8 janvier 2007

La **Turquie** a ratifié la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STE n° 165).

## 21 décembre 2006

L'**Arménie** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167).

**L'Ukraine** a ratifié:

- . la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (STE n° 121),
- . la Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants (STE n° 160),
- . la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163),
- . la Convention européenne sur la nationalité (STE n° 166),
- . le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189),
- . le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190),
- . la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants (STE n° 192), et
- . la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

#### **18 décembre 2006**

Le **Luxembourg** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

#### **15 décembre 2006**

La **Slovénie** a ratifié la Convention européenne sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques (STE n° 123).

#### **14 décembre 2006**

La **Slovaquie** a signé la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (STE n° 116).

#### **13 décembre 2006**

L'**Irlande** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167).

#### **30 novembre 2006**

La **Hongrie** a ratifié:

- . le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186), et
- . le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

**29 novembre 2006**

La **Lettonie** a signé la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

**27 novembre 2006**

L'**Espagne** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186).

**23 novembre 2006**

La **Slovénie** a signé la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local (STE n° 144).

**22 novembre 2006**

La **Bulgarie** a signé:

. la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197), et

. la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198).

**21 novembre 2006**

"l'**ex-République yougoslave de Macédoine**" a signé la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

Le **Royaume-Uni** a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

**Chypre** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

**16 novembre 2006**

La **Roumanie** a ratifié la Convention européenne sur la protection des animaux vertébrés utilisés à des fins expérimentales ou à d'autres fins scientifiques (STE n° 123).

Les **Pays-Bas** ont accepté la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

**15 novembre 2006**

La **République tchèque** a ratifié la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (STE n° 148).

**14 novembre 2006**

**Saint-Marin** a signé:

. la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196), et

. la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198).

**30 octobre 2006**

La **Bulgarie** a ratifié:

. le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, portant interdiction du clonage d'êtres humains (STE n° 168),

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

#### **25 octobre 2006**

L'**Irlande** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (STE n° 167).

#### **18 octobre 2006**

La **Norvège** a signé la Convention sur l'information et la coopération juridique concernant les "Services de la Société de l'Information" (STE n° 180).

**Moldova** a ratifié le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

#### **13 octobre 2006**

La **Norvège** a ratifié la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine (STE n° 164).

#### **12 octobre 2006**

La **Pologne** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

La **Norvège** a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention des cas d'apatridie en relation avec la succession d'Etats (STCE n° 200).

La **Lituanie** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189).

La **Grèce** a signé la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198).

L'**Allemagne** a signé la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

L'**Autriche** a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

L'**Arménie** a ratifié:

. la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189).

#### **4 octobre 2006**

La **Russie**

. a signé

. la Convention européenne sur la télévision transfrontière (STE n° 132),

. le Protocole additionnel à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (STE n° 159),

. le Protocole n° 2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale (STE n° 169), et

. a ratifié

. la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173), et

. le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

## 2 octobre 2006

La **Turquie** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

## 29 septembre 2006

Les **Etats-Unis d'Amérique** ont ratifié la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

## 22 septembre 2006

L'**Autriche** a ratifié le Protocole n° 2 à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales relatif à la coopération interterritoriale (STE n° 169).

## 20 septembre 2006

La **Pologne** a adhéré à la Convention relative à l'élaboration d'une Pharmacopée européenne (STE n° 50).

Le **Luxembourg** a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

## 19 septembre 2006

L'**Andorre** a ratifié la Convention contre le dopage (STE n° 135).

La **Lettonie** a signé:

. la Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (STE n° 87), et

. le Protocole d'amendement à la Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages (STE n° 145).

## 14 septembre 2006

L'**Arménie** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188).

La **Belgique** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

## 7 septembre 2006

La **Croatie** a signé la Convention européenne sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel (STE n° 178).

La **Suisse** a ratifié le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

## 5 septembre 2006

Le **Danemark** a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

## 1<sup>er</sup> septembre 2006

La **France** a approuvé la Convention européenne sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel (STE n° 178).

**30 août 2006**

L'**Autriche** a ratifié:

. la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (STE n° 116), et

. la Convention civile sur la corruption (STE n° 174).

**29 août 2006**

La **Finlande** a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 120f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: [www.coe.int/press](http://www.coe.int/press)

46 membres

Albanie  
 Allemagne  
 Andorre  
 Arménie  
 Autriche  
 Azerbaïdjan  
 Belgique  
 Bosnie-Herzégovine  
 Bulgarie  
 Chypre  
 Croatie  
 Danemark  
 Espagne  
 Estonie  
 Finlande  
 France  
 Géorgie  
 Grèce  
 Hongrie  
 Irlande  
 Islande  
 Italie  
 Lettonie  
 "L'ex-République  
 yougoslave de  
 Macédoine"  
 Liechtenstein  
 Lituanie  
 Luxembourg  
 Malte  
 Moldova  
 Monaco  
 Norvège  
 Pays-Bas  
 Pologne  
 Portugal  
 République tchèque  
 Roumanie  
 Royaume-Uni  
 Russie  
 Saint-Marin  
 Serbie  
 Slovaquie  
 Slovénie  
 Suède  
 Suisse  
 Turquie  
 Ukraine



COUNCIL  
OF EUROPE

CONSEIL  
DE L'EUROPE

## L'Europe devient plus solide face au terrorisme

Déclaration de Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 21 février 2007 – J'ai le plaisir d'annoncer une avancée majeure dans la lutte européenne contre le terrorisme. La [Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme](#) entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin, à la suite de sa ratification, aujourd'hui même, par la Roumanie (\*).

Cette convention oppose une réponse efficace, énergique et juste à la menace du terrorisme, une réponse capable de désamorcer le terrorisme sans pour autant l'alimenter par ailleurs. Soyons reconnaissants à la Roumanie pour ce grand pas en avant, grâce auquel la convention pourra entrer en vigueur, mais il est essentiel que les autres Etats membres en fassent de même.

La convention érige en infractions pénales plusieurs actes qui conduisent au terrorisme, tels que l'incitation, le recrutement et l'entraînement. Elle renforce également la coopération internationale dans le domaine de la prévention du terrorisme en modifiant les dispositions existant en matière d'extradition et d'entraide judiciaire. En bref, cette convention aidera à sauver des vies humaines partout en Europe.

La convention a été ouverte à la signature par les chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe en mai 2005. Elle a ouvert la voie à l'adoption de mesures anti-terroristes au niveau mondial et a été suivie par l'adoption de la Résolution 1624(2005) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui fait écho à l'approche du Conseil de l'Europe en matière de lutte contre le terrorisme.

(\*) Entrée en vigueur à partir du 1 juin 2007 dans les pays suivants : l'Albanie, la Bulgarie, la Russie, la Slovaquie, l'Ukraine.

Pour de plus amples informations : [www.coe.int/gmt](http://www.coe.int/gmt).

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.